

**Déclaration de M. Omar HILALE,  
Ambassadeur Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à Genève,  
à la séance plénière de la session 2004  
de la Conférence du Désarmement  
Genève, le 29 janvier 2004**

**Madame la Présidente,**

Il me plait de vous présenter mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du Désarmement. Vos qualités tant humaines que professionnelles, votre doigté diplomatique ainsi que votre élégance intellectuelle constituent autant de gages pour une présidence réussie. Le Maroc, soyez en assurée, n'épargnera aucun effort pour la favoriser.

Je saisis cette occasion pour féliciter votre prédécesseur l'Ambassadeur du Japon Mme Kuniko Inoguchi pour le dynamisme, la persévérance et la créativité avec lesquels elle a dirigé la Conférence.

Aux collègues et amis qui ont été appelés à d'autres fonctions, je souhaite beaucoup de succès. A ceux qui viennent de nous rejoindre, notamment les Ambassadeurs des Etats Unis, de la Syrie, de la Roumanie, de la Suède, de Sri Lanka et de la Belgique, je formule une chaleureuse bienvenue et leur exprime la sincère disponibilité de ma délégation et moi-même de coopérer avec eux, afin de faire progresser nos travaux.

Je ne saurais oublier de rendre hommage au Secrétaire général de notre Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, ainsi qu'au Secrétaire Général Adjoint M. Enrique Roman-Morey pour le dévouement et la mobilisation dont ils font preuve, en vue de garantir les meilleures conditions de travail à notre Conférence.

Enfin, j'adresse mes sincères condoléances à notre collègue l'Ambassadeur d'Algérie, M. Mohamed Salah Dembri suite au tragique incendie dans le complexe gazier de sa ville natale Skikda.

**Mme la Présidente,**

Grâce à votre sage présidence, notre Conférence a adopté son ordre du jour lors de sa précédente séance. Tout en nous félicitant de cette prompt adoption nous nous saurions résister à la tentation de nous interroger: et après?

Allons nous répondre positivement à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies M. Kofi Annan dans son message d'ouverture de la session annuelle de notre Conférence, en adoptant des actions politiques de nature à briser l'impasse qui immobilise la Conférence?

Ou allons nous, comme les années précédentes, nous installer dans un débat stérile et répétitif ponctué tantôt d'alarmisme, tantôt de frustration pour les occasions perdues?

A l'évidence, le bilan de notre Conférence, ces sept dernières années, n'incite nullement à l'optimisme. D'autant que loin de constituer le point de départ pour une session fructueuse avec l'amorce de négociations sur les thèmes prioritaires de la Conférence, les tractations ayant présidé à l'adoption de l'ordre du jour augurent d'une année 2004 identique aux précédentes.

Pour sa part, le Royaume du Maroc ne saurait se résigner à un tel sort. La perception de la responsabilité internationale découlant de son statut de membre de la Conférence l'interpelle doublement pour persévérer, avec les autres pays dans leurs efforts tendant à réduire les divergences au sujet du programme de travail et parallèlement explorer les pistes balisées par le rapport de la Conférence du Désarmement de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003.

**Mme la Présidente,**

En ce début de siècle mouvementé où la paix et la sécurité internationales sont dans l'œil du cyclone, la Conférence du Désarmement est appelée à se mettre au diapason des attentes légitimes, tant de la communauté internationale en général, que de ses membres en particulier. Plus que jamais, notre Conférence, unique organe de négociations multilatérales en matière de désarmement est mise au défi de s'acquitter de son mandat.

La persistance de plusieurs conflits régionaux, la prolifération rampante des armes nucléaires, la militarisation de l'espace, le non respect des engagements internationaux souscrits, souverainement dans les instruments cardinaux en matière de désarmement, sont autant de menaces pour notre monde que de défis pour notre Conférence. C'est pourquoi celle-ci se trouve, aujourd'hui, à un tournant décisif de son existence, un quart de siècle après sa création.

En tant que membre de cette instance, le Maroc ne peut s'empêcher de s'interroger sur le décalage surréaliste entre les réalités gravement préoccupantes de notre monde actuel et la léthargie dans laquelle la Conférence s'est installée depuis plusieurs années. Pourtant, son texte fondateur, le "décalogue", est bien éloquent autant sur son mandat que sur sa vocation.

La Conférence, qui avait permis des compromis historiques, durant la période de la guerre froide, se trouve aujourd'hui incapable d'adopter son programme de travail, depuis sept ans, et dilapide un temps précieux dans des tractations incompréhensibles pour l'adoption de son ordre du jour annuel.

Emanation de la guerre froide, la Conférence du désarmement a résisté avec succès à l'épreuve de la confrontation idéologique et militaire Est-Ouest. Bien plus, elle a survécu au collapse de l'ère bi-polaire. Cependant, son incapacité à s'adapter à l'unipolarité et aux exigences qu'imposent la sécurité et la paix internationales, désormais menacées, constitue un motif de préoccupation pour bon nombre de ses membres.

Conscient de cette situation, le Secrétaire Général de l'ONU avait dressé devant la dernière assemblée générale de l'ONU un diagnostic alarmant sur l'état du monde marqué par la défaillance du système de sécurité collective instituée par la charte de l'ONU et l'échec des mécanismes onusiens à répondre de manière satisfaisante et appropriée aux réalités du 21ème siècle.

Face à une telle situation, une question préjudicielle s'impose: Que devons nous faire?

Pour le Royaume du Maroc, la réponse est simple: Nous devons retourner au fondamental en s'attachant aux vertues du dialogue collectif et au multilatéralisme et en réaffirmant la centralité de la Conférence en tant qu'organe unique de négociations multilatérales en matière de désarmement. Parallèlement, nous devons rechercher l'adaptabilité de la Conférence aux défis majeurs de notre siècle afin qu'elle puisse répondre, de manière idoine, aux périls inhérents à une conjoncture internationale autant mouvante que mouvementée et chargée de dangers multiples, et faire face aux défis de ce nouveau siècle où la paix et la sécurité internationales n'ont jamais été aussi précaires.

En effet, aux risques de confrontation militaire traditionnelle, se sont ajoutées des menaces nouvelles, complexes et souvent interconnectées. La prolifération des armes de destruction massive, le double standard dans leur perception, le trafic international des matières fissiles, la spirale de la course aux armements classique dans certaines régions du monde à haut potentiel conflictuel, la problématique de la vérification, la course aux armements dans le domaine des missiles, les obstacles aux aspirations légitimes tant régionales qu'internationales à l'établissement de zones exemptes d'armes de destruction massive, la menace grandissante du recours du terrorisme aux armes de destruction massive, sont autant des menaces réelles et quotidiennes sur la sécurité tant nationale qu'internationale.

La communauté internationale ne peut attendre passivement le cataclysme d'un 11 septembre nucléaire, chimique ou biologique, pour se décider, enfin, d'agir. A l'évidence, non. Car la sécurité dans la conjoncture mondiale du IIIème millénaire se mesure désormais en fonction de notre capacité, états et institutions onusiennes, à répondre promptement et adéquatement aux nouvelles menaces.

D'où l'obligation tant morale que politique de la Conférence du désarmement de s'ouvrir sur son univers international et ne plus rester prisonnière d'un agenda certes encore valable et pertinent mais, qui nécessite une réadaptation aux complexités d'un monde globalisé même dans ses besoins et impératifs sécuritaires. Dans ce contexte, elle est instamment invitée à réviser la cosmogonie "Aut Caesar, aut nihil", ou empereur ou rien, autrement ou le décalogue ou rien, qui paralyse ses travaux depuis sept ans, et privilégier une appréhension ouverte et non restrictive de son mandat, dont la raison d'être est la paix et la sécurité dans le monde.

En effet, si la perception de la paix est universellement agréée, celle de la sécurité est moins consensuelle, tant les paramètres de sa mesure, constamment évolutifs, diffèrent dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi notre Conférence ne devrait point éluder la nécessité et l'urgence d'une réflexion collective sur les thèmes dont nos Etats n'avaient guère prévu ni l'émergence ni l'acuité lors de l'adoption du « décalogue » par la première session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, en 1978, consacrée au désarmement, mais qui constituent aujourd'hui des menaces nouvelles, certes mais réelles parce que quotidiennes et inquiétantes. L'histoire de l'humanité ne nous a-t-elle pas appris que la paix n'est pas l'absence de la guerre. Il en est de même pour la sécurité internationale qui n'est plus perçue, aujourd'hui, en termes d'absence de menaces militaires immédiates.

D'où l'impératif d'anticiper ces périls complexes et globalisés par une démarche collective et responsable. A cet effet, nous estimons que la proposition française d'un débat sur ces thèmes, offre une opportunité appréciable pour notre Conférence de se placer à l'aune des préoccupations et inquiétudes internationalement exprimées. En effet, la conférence pourrait, dans une tentative créatrice, se pencher sur ces questions dans le cadre d'un débat interactif, responsable, serein et global afin de mieux cerner leur complexité, leur globalité et leur interconnexion, même avec les sujets traditionnels de la Conférence du Désarmement.

Cependant, afin d'atteindre ses objectifs, une telle démarche devrait avoir des garde-fous:

- Les thèmes ou menaces nouveaux ne devraient pas se substituer à ceux en souffrance dans le cadre du "décalogue" tels le désarmement nucléaire, le Paros ou les garanties de sécurité négative, etc

- Les questions à débattre ne devraient être ni exclusives, ni limitatives, mais procéder d'une logique de symétrie des préoccupations et des menaces directes ou indirectes à la sécurité tant nationale qu'internationale.

L'identification des nouveaux défis à l'environnement sécuritaire international et l'établissement d'un ordre de priorité de ces menaces, afin de ne pas disperser nos efforts ni dilapider, dans des débats académiques, le temps imparti à nos séances formelles ou informelles.

- La finalité d'un tel exercice ne devrait pas être la discussion en soi mais l'initiation d'une réflexion, voire d'une maïeutique avec l'ambition de rechercher des réponses unifiées, effectives et appropriées à ces nouveaux challenges.

**Madame la Présidente,**

En plaidant en faveur de l'exploration d'une approche novatrice afin de s'accorder sur les voies et moyens de contrecarrer les nouveaux défis sécuritaires du XXIème siècle, le Royaume du Maroc reste fidèle à sa traditionnelle posture de modération, d'ouverture d'esprit et d'engagement constant à œuvrer et contribuer à tout ce qui est de nature à renforcer la paix et la sécurité internationales.

A cet effet, le Maroc fait appel à la volonté politique des Etats membres, à leur flexibilité et à leur sens de leur responsabilité en tant que membres de cette Conférence, afin non seulement de favoriser ce dialogue global mais d'y contribuer substantiellement. Ce qui ne manquera pas de redonner, de nouveau, à la Conférence du Désarmement sa dimension d'unique organe de négociations multilatérales en matière de désarmement.

Merci Madame la Présidente